



## Recyclage des palettes, une solution locale

**A la mi-septembre ValDem, syndicat mixte pour le traitement des déchets, lance un nouveau service pour les entreprises du Vendômois après avoir signé, en juillet, avec le Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) une convention de partenariat sur le traitement des palettes bois.**

Ce premier volet pour le traitement des palettes bois, déchet assez commun à toutes les entreprises est un service gratuit et s'inscrit dans la dynamique de l'économie circulaire décrétée par l'État. « *C'est une de nos préoccupations, le déchet chez nous n'est pas qu'un déchet. Cette nouvelle convention signée avec le CEV a pour objectif de travailler sur ce qu'ils peuvent apporter comme matière première pour une activité économique. Beaucoup d'entreprises se posent la question de la façon dont elles vont traiter leurs déchets demain, l'État nous contraindra* » souligne Thierry Boulay,

président de ValDem. Comment alors valoriser les palettes non consignées ? Hier récupérées par le personnel pour en faire un poulailler ou bien rapportées en déchetterie pour être finalement enterrées, l'idée est d'organiser aujourd'hui la collecte et de les valoriser. Ainsi stockées dorénavant sur la plate-forme des déchets verts à Vendôme Sud, les palettes seront reconditionnées par une entreprise de la Vallée du Cher, réparées pour 99% d'entre elles. *« C'est un véritable service gratuit pour les entreprises, qui peut générer et intégrer de l'économie circulaire. C'est un début mais les petits ruisseaux font les grandes rivières »* conclut Thierry Boulay. Un second volet bien plus important se dessine, la valorisation des bio-déchets pour produire de l'énergie. Solenne Ducard, en stage au CEV et qui a mené ce dossier des palettes, vient d'être recrutée par ValDem pour cette mission, entre autres. Affaire à suivre...